



## Pension alimentaire pour deuxieme formation

-----  
Par Engelbert

Bonjour,

je vis en Allemagne, je suis divorcé en france et je paie une pension alimentaire pour mon fils, 21 ans, qui vit avec sa mère en France. Il a complété son BTS en tant que technicien. Maintenant, il veut étudier l'histoire à l'université. Ses notes précédentes en histoire ont toujours été insatisfaisantes. Dois-je lui financer cette deuxième formation ou puis-je demander l'arrêt du pension alimentaire?

Merci pour une response.